

CONSEIL GÉNÉRAL

Législature 2021 - 2024
4^{ème} séance

		RAPPORT
<u>TABLE DES MATIÈRES</u>		DU CONSEIL COMMUNAL AU CONSEIL GÉNÉRAL
1. INTRODUCTION	1	
2. NATURE DES TRAVAUX ET EXPLICATION DU PROJET	2	
3. DÉTERMINATION DU CRÉDIT	4	
4. CONCLUSION	4	
5. PROJET D'ARRÊTÉ	5	
		CONCERNANT UNE DEMANDE DE CRÉDIT D'ENGAGEMENT ET SUPPLÉMENTAIRE DE CHF 55'000.00 POUR PROCÉDER À L'AMÉNAGEMENT D'UN FITNESS URBAIN (STREET WORKOUT) SUR LES RIVES DE SAINT-BLAISE

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

1. INTRODUCTION

L'idée de la création d'un fitness urbain a vu le jour dès 2019 en partenariat avec la commune d'Hauterive. Quelques propositions ont émergé et la solution retenue a été de se concentrer en premier lieu sur un projet central sur la commune de Saint-Blaise.

Les dépenses liées à la réalisation d'un fitness urbain sont considérées comme des investissements et, à ce titre, sont à amortir aux taux prévus par les dispositions légales. En conséquence, ces dépenses ne peuvent pas être inscrites au budget des comptes de fonctionnement. Elles font donc l'objet d'un crédit d'engagement soumis à l'approbation de votre Autorité.

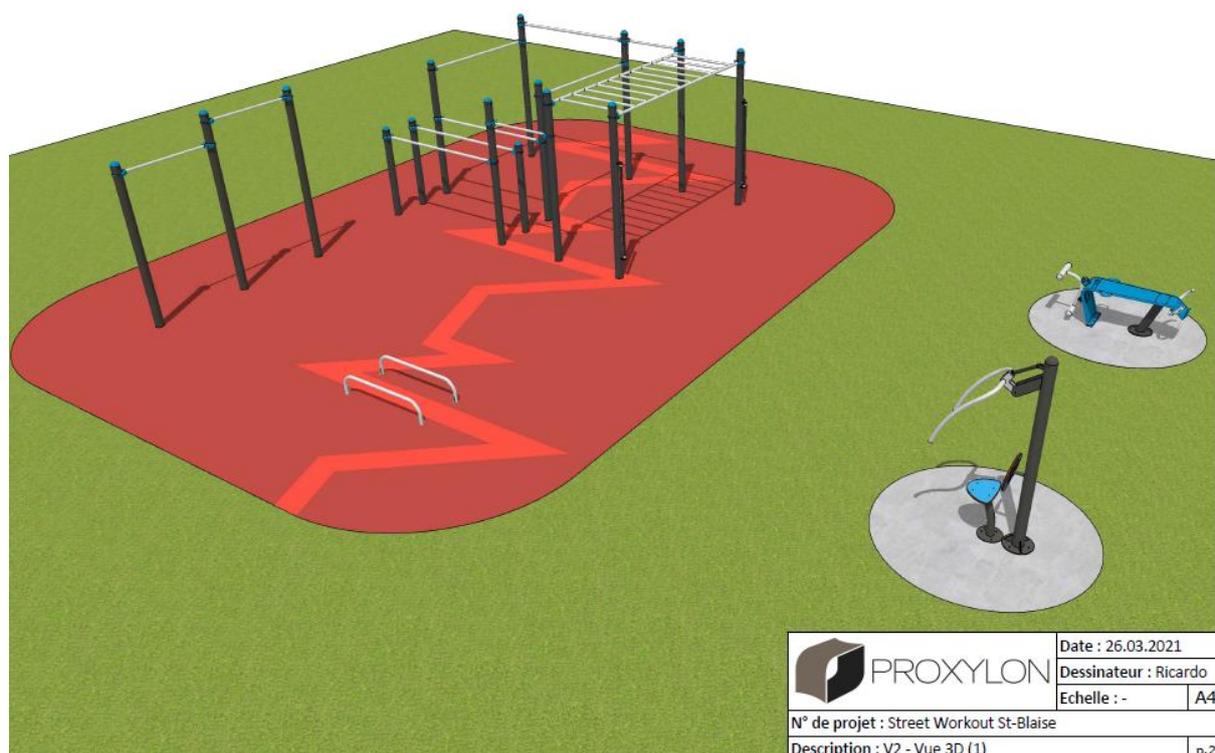
Pour cette raison, nous avons l'avantage de vous présenter, en parallèle au budget voter en 2020, une demande de crédit d'engagement pour compléter le financement des travaux liés à l'aménagement d'un nouveau fitness urbain sur les rives de Saint-Blaise

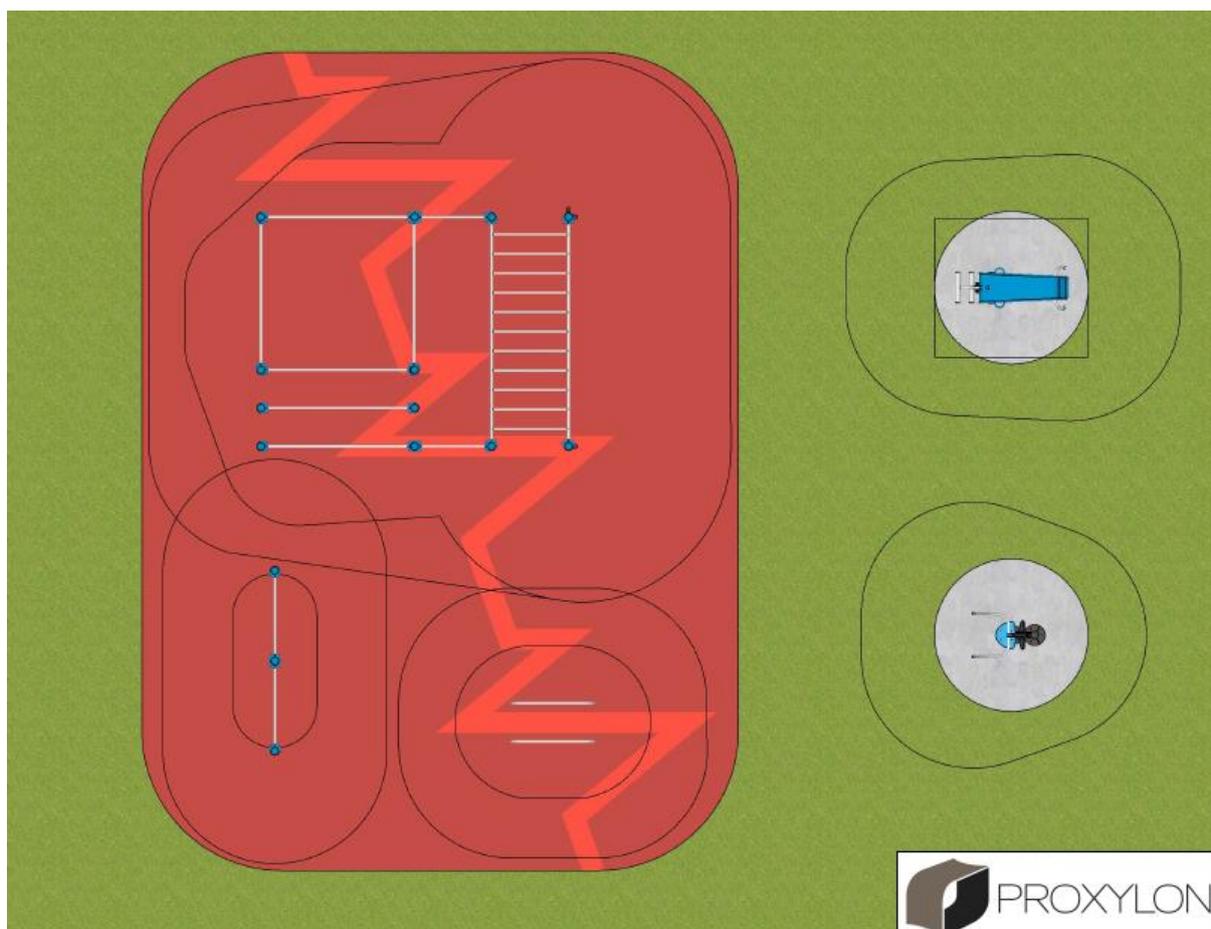
2. NATURE DES TRAVAUX ET EXPLICATION DU PROJET

La création d'un fitness urbain sur les rives de Saint-Blaise a été planifiée pour 2021. Le Conseil communal a créé un groupe de travail sous la supervision du conseiller communal en charge du dicastère « culture, loisirs et sports », afin de déterminer le besoin optimisé pour ce genre d'installation. Il en est ressorti un projet complet avec le choix d'une offre à l'appui.

Des demandes de financement ont aussi été soumises à plusieurs services cantonaux. De plus, pour la promotion de ce nouveau fitness urbain, il y a la possibilité d'être soutenu par le service des sports du canton de Neuchâtel dans le cadre de l'action « Septembre, le mois qui bouge ! ».

Informations principales		
Prix	CHF 55'000.00 TTC tout compris. (Préparation, sol, équipements et installation, divers)	Emplacement envisagé dans la continuité des terrains de beach-volley 
Surface au sol	97 m ² de sol souple pour le Street workout. Disques en béton pour les appareils de fitness urbain (voir ci-dessous)	
Fournisseur :	Proxylon Sàrl, basé au Landeron. Fournisseur du matériel Transalp pour la Suisse.	
Planning envisagé	<ul style="list-style-type: none"> • Fin avril : validation du projet par le Conseil communal • Juin : demande de crédit au Conseil général • Juin : dépôt du permis de construire • Mi-juillet : commande du matériel • Fin août : installation du fitness urbain • Septembre : inauguration 	





Le choix des équipements a été décidé entre autres grâce aux échanges avec les créateurs du parc de street workout et de fitness urbain de La Neuveville et de la Chaux-de-Fonds.

Cinq offres différentes ont été reçues : Barmania, Lactell, Mobicity, Proxylon et Realsport. Deux offres proposaient une solution complète. Celle qui a été choisie est celle de Proxylon Sàrl.

Proxylon Sàrl fournit une solution complète clé en main et propose une participation des jeunes du groupe de travail à l'installation des équipements sous la supervision de leurs techniciens. Cela permettra aussi de pouvoir changer la hauteur des barres si besoin par la suite.

Le matériel a été sélectionné pour convenir à toutes les générations à partir de 16 ans révolu. Il est déjà prévu d'animer le fitness par des démonstrations et du coaching pour les utilisateurs de tout âge. Des sessions seront réservées exclusivement à la gent féminine, sachant que ce genre d'installation est avant tout utilisé par la gent masculine.

Nous espérons ainsi dynamiser les rives et apporter une nouvelle forme d'activité pour promouvoir davantage la mobilité et le sport dans notre commune.

Des contacts effectués avec les communes voisines de La Tène et Hauterive vont permettre sans doute d'étendre le projet en initiant un parcours de fitness à travers les communes. La décision finale et la forme doivent encore être décidées par ces autres communes.

Détail des frais engagés en CHF :

Travaux préparatoires	333.90
Équipements sportifs	19'377.40
Revêtement amortissant	17'343.50
Génie civil	1'736.10
Terrassement et sous-construction	12'813.05
Travaux de paysagisme	592.35
Divers et imprévus	5'000.00
Soutien financier Proxylon	<u>-2'696.30</u>

Total TTC **55'000.00**

Nous pouvons compter sur le soutien de CHF 5'000.00 du Service cantonal de la santé publique dans le cadre du soutien de la promotion de la santé.

3. DÉTERMINATION DU CRÉDIT

Une demande de crédit d'engagement de **CHF 55'000.00**, ainsi qu'une demande de crédit supplémentaire équivalente pour l'exercice comptable 2021 sont ici effectuées.

En acceptant cette demande, le législatif communal démontre son soutien à l'amélioration de l'offre sportive sur les rives de Saint-Blaise et la promotion de la santé par le mouvement.

4. CONCLUSION

Afin que nos services disposent d'une certaine souplesse et puissent intervenir rapidement, nous vous demandons, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre en considération le présent rapport et d'adopter le projet d'arrêté que nous vous proposons ci-après.

Nous vous remercions de votre attention.

Saint-Blaise, le 25 mai 2021

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL
Le président le chef du dicastère de la
culture, des loisirs et des sports

Roland Canonica

Pierre Schmid

